

Réf: Dossier 452089

Avis de constitution

SOCIETE « DALLY SOLUTION COMPANY » en abrégé « D.S.C »

Siège ABIDJAN SONGON M'BRATTE, NON LOIN DE LA
STATION SHELL, Lot 41, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DALLY SOLUTION COMPANY » en
abrégé « D.S.C »

Objet : CULTURES BIOLOGIQUES DES FRUITS ROUGE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON M'BRATTE, NON LOIN DE
LA STATION SHELL, Lot 41, Ilot 05

Dirigeant(s) Mlle DIAGA GALOUHAU EMILIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05652 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71539/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

